ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Harmas Jean-Henri Fabre

Question écrite n° 16586

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche en sa qualité de ministre de tutelle du Muséum national d'histoire naturelle sur le projet de rénovation de l'Harmas Jean-Henri Fabre, à Sérignan-du-Comtat dans le Vaucluse. Fermé au public depuis le 1er septembre 2000, l'ensemble du domaine est en cours de restauration en « maison de mémoire ». Le financement de ce type de travaux très particuliers nécessite des engagements forts de la part de l'État, de la région PACA, du. département et de la commune de Sérignan-du-Comtat afin que la propriété puisse être accessible au public dans les meilleurs délais. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer la répartition du financement du projet global prévue entre la ville, le département, la région et l'État.

Texte de la réponse

Le projet de rénovation de l'Harmas Jean-Henri Fabre à Sérignan-du-Comtat dans le Vaucluse a retenu toute mon attention. En effet, celui-ci fait partie du projet global de rénovation du Muséum national d'histoire naturelle, dans le cadre des travaux concernant les sites en province. Une première tranche du projet global du Muséum est financée entièrement par l'Etat, à hauteur de 152,6 millions d'euros sur la période 2000-2006. Il appartient dès lors aux autorités du Muséum national d'histoire naturelle de définir les opérations à réaliser. A ce jour, les urgences reconnues en terme de sécurité notamment ne semblent pas permettre que l'Harmas Jean-Henri Fabre puisse être considéré comme prioritaire par l'établissement. Par ailleurs, ce projet n'a pas fait l'objet d'une inscription au contrat de plan Etat-région Provence - Alpes-Côte d'Azur, aucune collectivité n'ayant voulu alors s'engager sur cette opération, et mon département ministériel ne dispose d'aucune enveloppe budgétaire hors du CPER.

Données clés

Auteur : M. Thierry Mariani
Circonscription : Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 16586
Rubrique : Patrimoine culturel
Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale
Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2857
Réponse publiée le : 28 juillet 2003, page 6078